



C.I.S.E.

CREDIT IMMOBILIER SUISSE - EGYPTIEN

GENEVE LE CAIRE R.C.C. 12633

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

ASSOCIATION DE LA PRESSE ETRANGERE EN SUISSE

NOTRE ARMEE

L'Association de la presse étrangère en Suisse a offert, son traditionnel dîner en l'honneur du président de la Confédération et du chef du Département politique fédéral.

armée de milice est caractérisée par l'absence de troupes permanentes et la brève durée des périodes d'instruction.

le sauvegarder, à s'imposer les sacrifices nécessaires. Le peuple et les autorités suisses considèrent qu'observer les devoirs et les responsabilités que leur impose le statut de la neutralité est une contribution à la paix européenne.



M. Karl Kobelt

de l'Association de la presse étrangère en Suisse. Puis M. R.A. Langford, président de l'Association de la presse étrangère, après avoir salué les personnalités présentes, a fait l'éloge des institutions démocratiques suisses et de la neutralité armée dont s'inspire la Confédération helvétique.

Le chef du Département militaire a relevé, en faisant allusion aux débats publics sur le financement de l'armement, combien il en coûtait de maintenir une armée forte, bien équipée et bien entraînée.

La Suisse ne fait pas partie d'un groupe de puissances qui décident de la paix ou de la guerre. Elle doit donc tenir en compte, en mesure de se défendre en tous temps. C'est la raison pour laquelle elle n'a pas réduit ses forces à la fin de la dernière guerre.

Le président de la Confédération a précisé: «Comme nous ne savons ni si, ni quand, ni où nous serions attaqués, cette obligation d'attendre d'être attaqués et de prévoir des mesures de défense sur tous les fronts, rend sensiblement plus compliqués les préparatifs de défense nationale. Nous tenons pour un tel cas, qui menace notre indépendance et attaque notre pays. Contre celui-là, nous nous battons jusqu'au bout. Si, comme au cours de la dernière guerre, des armées adverses se font face à nos frontières, ces deux camps savent que nous nous opposerons de toutes nos forces armées à ce que leur front soit tourné en violent notre territoire et que nous couvrions leurs flancs».

M. Kobelt a conclu en ces termes: «Indépendamment des nombreuses difficultés d'ordre militaire qui sont le lot d'un Etat qui a juré de demeurer neutre, on ne saurait douter que la Suisse restera et doit rester fidèle au principe de politique extérieure qu'elle a librement choisi et est prête aussi, pour

PROJET DE LOI FEDERALE

DEFENSE ECONOMIQUE DU PAYS

Le projet de loi fédérale sur la défense économique du pays a été élaboré et a été soumis d'abord aux grandes associations économiques du pays pour qu'elles l'étudient. Le Conseil fédéral s'occupera ensuite de la loi.

M. O. Zupfel, délégué pour la défense économique du pays, qui avec son bureau a élaboré la loi, a exposé à la presse les grandes lignes du projet non sans s'étendre sur la révision totale de la loi fédérale du 1er avril 1950 assurant l'approvisionnement du pays en marchandises de première importance et indispensables.

La loi actuelle répartit clairement entre les différentes autorités fédérales les pouvoirs qu'elle attribue à la Confédération. Elle distingue trois périodes: les périodes normales, les périodes troublées, le danger de guerre imminent. En période normale ou troublée, le conseil fédéral se voit attribuer des pouvoirs nettement délimités. Toutefois, en cas de danger de guerre imminent, mais dans ce cas éventuellement seulement, le Conseil fédéral est autorisé à déroger de son propre chef tout ce qui est nécessaire pour assurer le ravitaillement du pays.

Avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale, et ces derniers temps encore, la loi a rendu de bons services. Toutefois, ses défauts structurels apparaissent de plus en plus. On doit compter aujourd'hui avec les dangers d'une longue guerre économique entre les grandes puissances, prévoir même l'éventualité d'hostilités. Les inconvénients de la loi pourraient alors avoir de lourdes conséquences. La loi en vigueur ne règle que l'approvisionnement du pays en marchandises indispensables. Or, la défense économique ne doit pas se cantonner dans ce secteur. C'est ainsi qu'il faut, avant l'ouverture des hostilités, pouvoir arrêter des dispositions en vue de

protéger les avoirs suisses, qui pourraient être menacés si notre pays était entraîné dans des complications internationales. Il faut donc admettre que la préparation économique du pays fait désormais partie des tâches permanentes de la Confédération au même titre que sa préparation militaire.

Depuis l'ouverture des hostilités en Corée, les mesures prises par les Etats étrangers ont obligé la Suisse à prendre des dispositions qui, d'après la législation en vigueur, échappent à la compétence du Conseil fédéral même en période troublée. Mais si les mesures de guerre économique prises par l'étranger devaient encore longtemps, nous pourrions être contraints d'édicter des dispositions restrictives beaucoup plus importantes.

La législation suisse doit être en mesure de faire face à de telles éventualités. Aujourd'hui, le Conseil fédéral n'a pas besoin de pouvoirs extraordinaires analogues à ceux qui lui furent attribués en 1914 et en 1939. Néanmoins, il doit posséder un pouvoir se faire accorder très rapidement par l'Assemblée fédérale, les moyens nécessaires pour sauvegarder l'économie suisse, lorsqu'elle est compromise par les tensions internationales.

(Lire la suite en page 4)

Un discours de M. Etter

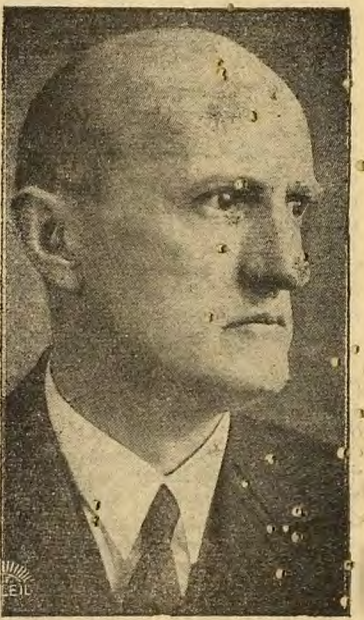
CULTURE ET TOURISME

M. Philippe Etter, conseiller fédéral, a fait à Zurich, à l'assemblée générale de la fédération suisse du tourisme une conférence sur la culture et le tourisme, au cours de laquelle il a remis en relief leurs influences réciproques.

Le tourisme, a-t-il dit notamment, en lui-même fait partie de la culture, car on ne peut guère s'imaginer un niveau élevé et réel du tourisme sans voir la conséquence de la culture de ce pays. La culture et le tourisme sont étroitement liés. L'idée fondamentale sur laquelle se base en définitive le tourisme entre dans la catégorie de la culture: accorder l'hospitalité. Le développement du tourisme actuel de notre pays n'a pas des causes économiques, mais est issu essentiellement et uniquement de forces culturelles. Au moyen âge et il y a un siècle encore, personne n'aurait songé à chercher le repos et une détente dans nos montagnes. Les hommes regardaient les montagnes avec terreur. On y voyait l'existence de toutes espèces de monstres, de dragons et même le diable habitant les grottes sauvages. Le gouverneur romain Ponce Pilate avait été banni sur le Pilate. Personne n'avait le courage d'aller voir ce monstre dans son refuge de rocher. Quand en 1555, malgré tous les avertissements, le savant zurichois Conrad Gess-

ner fit pour la première fois l'ascension du Pilate, nos montagnes ont été découvertes par des chercheurs, des peintres, des poètes, des dessinateurs et des graveurs. L'instruction et l'éducation suisses n'ont pas joué un rôle négligeable dans le développement du tourisme. La jeunesse de divers pays vient maintenant chez nous, pour s'instruire et se former dans nos écoles.

L'orateur a alors relevé l'activité de l'office central suisse du tourisme et la façon dont il sait faire participer les artistes, les poètes, les écrivains et les historiens à sa propagande. Au cours de ces dix dernières années, une transformation complète s'est faite dans les méthodes de propagande et l'on a passé du domaine de la gastronomie au domaine spirituel.



M. Philippe Etter

Maintenir les beautés et la pureté de nos paysages telle est la tâche à laquelle notre tourisme doit également participer. L'Association pour la protection de sites et les défenseurs du tourisme ne doivent pas s'ignorer ou se combattre, mais ils doivent au contraire former, un front uni. Il y a aussi des fanatiques de la protection des sites et je ne voudrais pas justifier tout ce qui se présente sous ce pavillon. D'autre part, il n'y a bientôt plus de montagnes suisses qui n'aient leur télésiège. Il s'agit d'arriver à un accord entre les intéressés, au tourisme et la protection de la nature pour que la modification du paysage ne fasse pas plus de tort que les services que pourraient rendre les télésièges et les tél-éklis.

L'orateur a suggéré que les centres d'hôtellerie suisse attirent l'attention des touristes étrangers sur les monuments artistiques de leur région. La Suisse n'est pas plus pauvre en constructions remarquables que d'autres pays. L'idée d'organiser des visites de châteaux et de ruines mérite d'être appuyée. Il a fait l'éloge des villes suisses comme Berne, avec ses vieilles rues libres et fermes ou le village suisse si propre. A côté de nos musées, de nos collections d'art, de nos semaines de musique, le dérangé s'intéresse à la vie démocratique de notre Etat.

FETES 1952.

DES AMIS VOUS ENVOIENT LEURS VŒUX



Le « Journal Suisse » publiera comme chaque année à l'occasion des fêtes, dans ses numéros de Noël et 31 décembre, une rubrique spéciale destinée aux personnes désireuses de présenter leurs vœux à leurs amis et connaissances. Prière de s'adresser au « Journal Suisse d'Egypte » avant le SAMEDI 20 DECEMBRE. Le coût de ces insertions sera de P.T. 100.

LA SEMAINE EN SUISSE

ST. GALL A L'HONNEUR

Pour l'ouverture de la nouvelle session des Chambres Fédérales, il est coutume d'être comme président le vice-président de l'année écoulée.

Pour 1953, c'est le canton de St Gall qui est à l'honneur, c'est en effet M. Hiltenstein du parti catholique conservateur qui est élu président du Conseil National, et M. Schnouki qui est président du Conseil d'Etat.

Avec M. Kobelt, président de la Confédération jusqu'à la fin de l'année, le canton de St Gall compte 3 représentants aux postes-clés du pays. Pour l'année prochaine, Neuchâtel sera à l'honneur, puisque ce sont deux neuchâtelois, M. H. Perret, socialiste et M. Louis Barlet, qui ont été nommés. Deux points principaux ont encore été discutés: 1) une baisse de 2 frs par quintal sur le blé a été votée, 2) une prime sera versée aux paysans des montagnes, prime qui sera de plus en plus forte selon l'altitude, afin d'encourager les cultivateurs à ensemencher de plus grandes surfaces en blé.

Pourtant des économies seront réalisées dans le budget de l'armée; c'est ainsi que les employés atteints par la limite d'âge, ou qui prennent leur retraite ne seront pas remplacés à partir du 1-1-53.

LE PRESIDENT DE LA COUR PENALE NATIONALE

Le remplacement du 3ème Président de la Cour Pénale Nationale a été élu en la personne de M. Lapers du parti socialiste, malgré la lutte menée par le parti communiste pour son représentant. Le Procès de Prague, a certainement fait réfléchir beaucoup d'électeurs et peut-être pencher la balance en faveur du représentant socialiste.

LES SUISSESSES VOTERONT-ELLES?

A Genève, samedi, les femmes de ce canton ont été invitées à voter pour ou contre le droit de vote des femmes suisses; elles ont accepté le projet présenté à une proportion de 5 contre 1.

Mlle BRIOD

Dans son allocution hebdomadaire, Mlle Briod, de retour d'Italie, nous dit toute sa joie d'avoir pu, participer au centenaire de l'Ecole Suisse de Gènes et à l'inauguration de ses nouveaux locaux qui a eu lieu en présence de M. Celio, ancien Président de la Confédération.

Chronique parlementaire

CONSEIL DES ETATS

Dès l'ouverture de la session d'hiver, le Conseil des Etats a élu son président pour 1952/53. Son choix se porte sur l'actuel vice-président, M. J. Schouki (cons. Saint-Gall) qui obtient 39 suffrages sur 41 bulletins valables et 39 bulletins valables. Le président sortant, M. M. Barrelet (rad. Neuchâtel) est ensuite élu vice-président par 10 voix sur 41 bulletins valables.

Puis sont nommés scrutateurs: MM. Locher (cons. Appenzell) par 40 voix, et Schoch (rad. Schaffhouse) par 36 voix. Après rapport de M. Stähli (cons. Schwyz), président de la commission des finances, le Conseil vote, sans discussion, par 38 voix, le crédit de 1 million 505 mille frs, demandé par le Conseil fédéral pour l'achat du domaine de Changins près de Nyon, domaine que les stations fédérales d'essais agricoles et de contrôle de Lausanne emploieront comme ferme d'expérimentation, en remplacement du domaine de Beau-Cèdre, à Jouxteins-Mézery.

Le Conseil des Etats a discuté de la convention conclue entre la Suisse et la République fédérale d'Allemagne concernant l'assistance des indigents. M. Speiser (rad. Argovie) rapporteur, propose l'entrée en matière au nom de la commission des affaires étrangères. La solution intervenue est satisfaisante. L'accord doit entrer en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 1952. Il sera valable jusqu'au 31 mars 1954.

M. von Moos (cons. Obwald) émet quelques considérations d'ordre constitutionnel et relève que l'assistance aux pauvres est de la compétence exclusive des cantons. La Confédération est-elle habilitée en conséquence à conclure des traités internationaux dans ce domaine? La question doit être examinée à fond si l'on veut songer à l'avenir.

M. Feldmann, conseiller fédéral, admet qu'il s'agit ici d'une question de compétence entre les cantons et la Confédération, mais chaque cas particulier sera examiné sous cet angle. L'entrée en matière n'est pas combattue et l'assemblée approuve la convention par 33 voix sans opposition.

CONSEIL NATIONAL

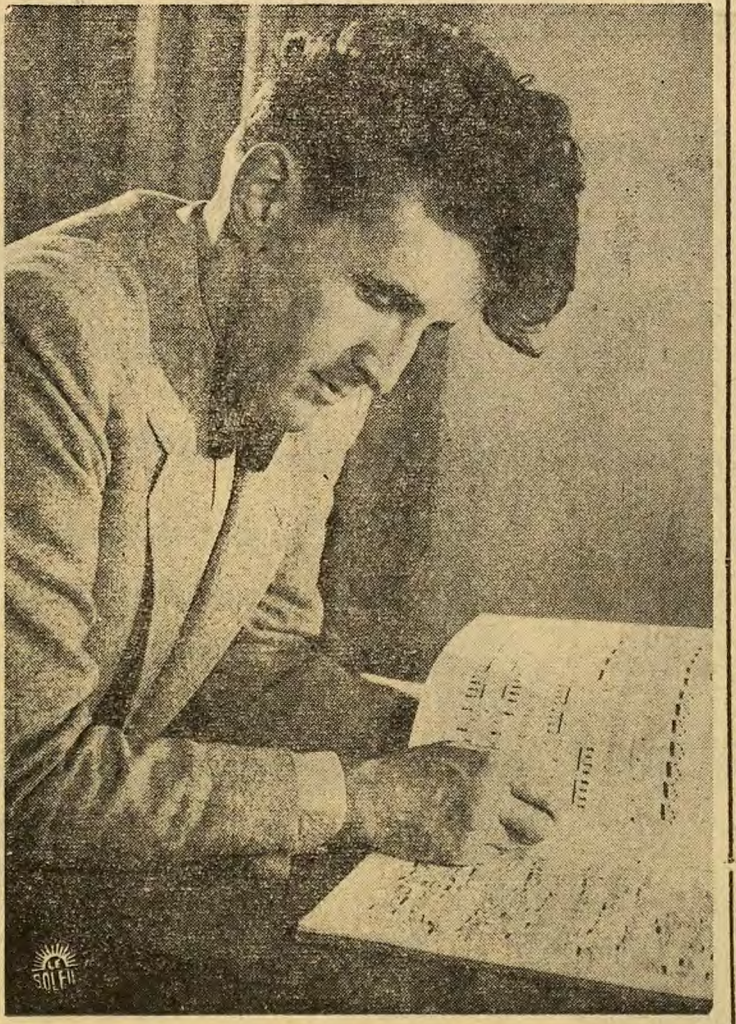
La session d'hiver des Chambres fédérales s'est ouverte devant des travaux pleins, et un nombreux public. Après la validation de l'élection de M. René Jacques, secrétaire syndical à Bramois (Valais), qui succède à M. Antoine Favre, maintenant juge fédéral, le président sortant, M. Renold (pays, Argovie) prononce le discours d'usage. Tout d'abord il récapitule le travail accompli par le Conseil au cours des douze mois écoulés. Il y a eu, au total, 5 sessions, dont une extraordinaire, et 68 séances, au cours desquelles furent traités 92 lois et arrêtés fédéraux, 8 motions, 51 postulats, 30 interpellations et 17 pétitions. De plus, 82 questions écrites ont été déposées et il a été répondu à 59 d'entre elles. Le président relève ensuite que 1952 fut une année électorale par excellence. En effet, les élections furent appelées 7 fois aux urnes. Deux des projets soumis au peuple furent approuvés. Des trois autres impliquant une révision constitutionnelle, deux furent acceptés et un repoussé. Enfin, deux initiatives furent repoussées, comme le proposait l'Assemblée fédérale. Des lors, on ne peut prétendre qu'un divorce existe entre le parlement et le peuple. Ce qu'il faut regretter, en revanche, c'est la faible participation aux scrutins fédéraux. Après quelques considérations sur l'ampleur du travail parlementaire, M. Renold adresse des remerciements à tous ceux qui ont oeuvré avec lui et il conclut par un éloge de la presse libre indispensable dans notre démocratie (applaudissements).

Election du président: M. Thomas Holenstein (cons. Saint-Gall), jusqu'ici vice-président, candidat de tous les groupes, est élu par 149 voix sur 152 bulletins valables. Il y a eu 23 bulletins blancs. Le résultat du scrutin est vivement applaudi. Le président sortant félicite son successeur et ce dernier, prenant possession du fauteuil présidentiel, remercie de la confiance à lui témoignée et de l'honneur qui lui est fait et qu'il reporte sur son parti et sur son canton. Après avoir encore rendu hommage à son prédécesseur, pour la façon courtoise et ferme dont il a dirigé les débats, le nouveau président invite la Chambre à passer à son ordre du jour.

Bâtiment administratif: Après rapport de MM. Spühler (so. Zurich) et Perréard (rad. Genève), la Chambre vote sans discussion, par 117 voix, un crédit de 2,830,000 Francs pour l'achat à Berne d'un bâtiment administratif où sont actuellement logés plusieurs services du Département militaire, occupant près de trois cents personnes.

Correction de rivière

Après rapport de MM. Flisch (so. Appenzell Rh.-Ext.) et Grand Jean (rad. Vaud) le Conseil décide par 102 voix, sans opposition, d'adhérer à la décision des Etats portant de 47 à 50 % soit à un million de Francs, la subvention au canton d'Unterwald-le-Haut pour la correction de la Petite Schlieren, près d'Alpnach. Le séance est levée.



Le célèbre pianiste suisse Adrian Aeschbacher qui donnera des concerts très attendus au Caire les 12 et 17 décembre à l'Ewart Memorial Hall et à Alexandrie les 14 et 20 décembre à la Salle de Concerts du Lycée Français.

COLIS de CONFISERIE pour l'ETRANGER chez GROPPPI R.C. 7688A

LA VIE FINANCIERE

LA SUISSE ET L'UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

Nous apprenons qu'en novembre, un solde passif de 101 millions de francs...

d'un kilo. Cette édition, sous le thème central « Le peuple suisse au travail »...

Dans nos Cantons



ARGOVIE AU GRAND CONSEIL Le Grand Conseil d'Argovie a approuvé un programme de constructions et de réfection...

Après avoir liquidé divers objets de plus ou moins grande importance, le Conseil a voté un crédit de 100.000 Fr. pour subventionner les plans régionaux...



LE TRAFIC DANS LES PORTS DU RHIN

La quantité de marchandises transportées en octobre dans les ports rhénans des deux Bâle a atteint 342.964 tonnes...

PROMOTIONS CIVIQUES A BALE Après les fêtes du 450ème anniversaire de l'entrée de Bâle dans la Confédération...

Le succès initial des trains-croisière internationaux a justifié le maintien de ceux-ci...

Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale s'est réuni en présence des conseillers fédéraux...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse, - N.S.H. - S.P.L. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse.)



UNION SYNDICALE SUISSE ET LE VOTE SUR LE CONTROLE DES PRIX

Réuni à Berne, le comité de l'Union syndicale suisse a pris connaissance d'un rapport de M. Robert Bratschi...

Le comité estime que ces résultats font au Conseil fédéral une obligation de maintenir le contrôle des prix dans les limites actuelles...

Le comité constate que, contrairement à certaines allégations, les comptes provisoires démontrent que la campagne qui a précédé la votation...

Le Dr. Wyss a présenté un rapport détaillé sur l'échange de vues auquel la réforme des finances fédérales a donné lieu...

A LA COMMISSION FEDERALE DES MONUMENTS HISTORIQUES M. A. Schmid, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Fribourg...

UNION DES PATRIOTES JURASSIENS A Reconvenir, les signataires d'un Manifeste de l'Union des patriotes jurassiens...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Il appartient au professeur Rumantsch. De nouvelles sections cantonales ont été admises à l'Assemblée générale de telle sorte que tous les cantons de la Suisse intérieure...

Après avoir chanté le Cantique suisse, c'est dans des sentiments de confiance et d'espoir en la destinée commune des peuples du Jura et de l'Ancien Canton que l'assemblée a été levée...

La conférence a été ouverte par M. Albert E. Roussy, président du comité d'organisation de cet anniversaire...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Après avoir chanté le Cantique suisse, c'est dans des sentiments de confiance et d'espoir en la destinée commune des peuples du Jura et de l'Ancien Canton que l'assemblée a été levée...

La conférence a été ouverte par M. Albert E. Roussy, président du comité d'organisation de cet anniversaire...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Après avoir chanté le Cantique suisse, c'est dans des sentiments de confiance et d'espoir en la destinée commune des peuples du Jura et de l'Ancien Canton que l'assemblée a été levée...

La conférence a été ouverte par M. Albert E. Roussy, président du comité d'organisation de cet anniversaire...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Après avoir chanté le Cantique suisse, c'est dans des sentiments de confiance et d'espoir en la destinée commune des peuples du Jura et de l'Ancien Canton que l'assemblée a été levée...

La conférence a été ouverte par M. Albert E. Roussy, président du comité d'organisation de cet anniversaire...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Après avoir chanté le Cantique suisse, c'est dans des sentiments de confiance et d'espoir en la destinée commune des peuples du Jura et de l'Ancien Canton que l'assemblée a été levée...

La conférence a été ouverte par M. Albert E. Roussy, président du comité d'organisation de cet anniversaire...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

LE BIT ACCPETE UNE INVITATION DU JAPON

Acceptant une invitation du gouvernement japonais, le Conseil d'Administration du Bureau International du Travail a décidé à l'unanimité...

D'autre part, le Conseil a autorisé le directeur général du BIT, M. Morse, à réunir au début de 1954, la 8ème conférence internationale des statisticiens du Travail...

TOURISME LE SUCCES DES TRAINS-CROISIERE En 1950, l'Union internationale des chemins de fer (U.I.C.) décidait d'introduire une innovation en matière de tourisme ferroviaire...

PROMOTIONS CIVIQUES A BALE Après les fêtes du 450ème anniversaire de l'entrée de Bâle dans la Confédération...

Le succès initial des trains-croisière internationaux a justifié le maintien de ceux-ci...

Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale s'est réuni en présence des conseillers fédéraux...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe socialiste Le groupe socialiste de l'Assemblée fédérale a tenu sa première réunion...

DANS NOS PARTIS PRISE DE POSITION

1464 millions de francs ne soit pas suffisant pour satisfaire aux exigences qui se présentent...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

Le groupe a passé ensuite à l'examen du budget de la Confédération pour 1953. Après avoir entendu M. Willy Spühler...

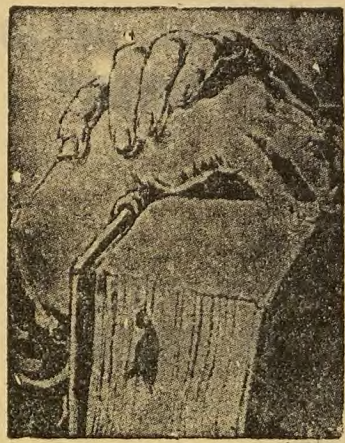
Grands Magasins HANNAUX la Maison de confiance Actuellement JOUETS et articles pour CADEAUX R.C.A. 1349

The New Firestone De Luxe CHAMPION 55% plus résistant 60% plus d'angles antidérapants 32% de rendement kilométrique supérieur EQUIPEZ VOS VOITURES DE PNEUS FIRESTONE CHAMPION DE LUXE LE PNEU COMPORTANT LE MAXIMUM DE SECURITE SULZER FRERES

Sécurité d'abord! ASSUREZ-VOUS A "LA GENEVOISE" COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE Fondée à Genève en 1872 CAPITAL ET RESERVES: 250 MILLIONS DE FRANCS SUISSES

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS



EGILSE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste

DIMANCHE 14 DEC. 1952
9 h. 30 Catechisme.
10 h. 15 Culte du troisième Dimanche de l'Avent en langue française.

10 h. 15 Ecole du Dimanche.
RECEPTIONS
Le Pasteur reçoit tous les jours au bureau de l'Eglise entre 10 h. a.m. et midi (mercredi et samedi exceptés) ou au Presbytère sur rendez-vous. Tél. au bureau No. 24249.

DOMICILE DU PASTEUR CH. DUBOIS
Presbytère de Camp-de-César, 29, Rue Bobilina — Tél. 70850

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE
38 Avenue Fouad Ier

DIMANCHE 14 DEC. 1952
9 h. 30 Catechisme.
10 h. 15 Culte du 3ème Dimanche de l'Avent en langue française.
10 h. 15 Ecole du Dimanche.

CONFERENCES

A L'ATELIER
VENDREDI 12 DECEMBRE à 6 h. 45 p.m.
CAUSERIE — RECITAL de Mme NELLY VAUCHER-ZANANIRI

« Promenade politique dans des Jardins connus »
DE FRANÇOIS VILLON A PAUL ELUARD

AUX AMITIES FRANÇAISES
MARDI 16 DECEMBRE à 7 h. p.m.
« L'AFFAIRE SARTRE CONTRE CAMUS » débat commenté contradictoirement par MM. CHARLES SINGEVIN et ANDRE COCATRE

CONCERT

SALLE DU LYCEE FRANÇAIS

JEUDI 11 DECEMBRE à 6 h. 45 p.m.
Sous les auspices de la SOCIETE DES CONCERTS D'EGYPTE
RECITAL DE PIANO donné par ISMENE ATHANASSIADIS

Au programme : César Frank, Beethoven, Chopin, Debussy, Liszt.
Prix des places: P.T. 65,5 — 40,5 — 20,5.
Location chez PAPASIAN & Co. et le soir du concert au guichet du LYCEE FRANÇAIS.

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA — Tél. 29054 — « La paura fa 90 » (Silvana Pampanini, Ugo Tognazzi).

AMIR — Tél. 27693 — « Return of the Texan » (Dale Robertson, Joan Drew).

FOUAD — Tél. 25832 — « Barbe Bleue » (Pierre Brasseur, Cecile Aubry). Simultanément avec le Cinéma Royal.

LA GAITE — Tél. 71225 — « Flaming Feather » (Sterling Hayden). — « Watch the Birdie » (Red Skelton).

METRO — Tél. 22850/22859 — « Quo Vadis » (Robert Taylor, Deborah Kerr). (2e semaine).

MOHAMED ALY — Tél. 25106 — « Hamlet » (Laurence Olivier, Jean Simmons).

RADIO — Tél. 30282 — « Black Castle » (Richard Greene, Boris Karloff).

RIALTO — Tél. 24694 — « Tomorrow is another day » (Ruth Roman, Steve Cochran).

RIO — Tél. 29036 — « Affair in Trinidad » (Rita Hayworth, Glenn Ford). (3e semaine).

ROYAL — Tél. 26329 — « Barbe Bleue » (Pierre Brasseur, Cecile Aubry). Simultanément avec le Fouad.

STRAND — Tél. 22322 — « Sailor Beware » (Dean Martin, et Jerry Lewis).

A ALEXANDRIE

SECTION SUISSE DE TIR D'ALEXANDRIE

SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 DECEMBRE
TIR EN CAMPAGNE

SOCIETE HELVETIA

OUVROIR DES DAMES SUISSES

La Fête organisée pour nos protégés et au cours de laquelle seront distribués les paquets de Noël aura lieu

LUNDI 15 DECEMBRE à 4 h.

Invitation cordiale à toutes.

CLUB NAUTIQUE SUISSE

Faute de quorum d'au moins d'un quart des membres, l'Assemblée Générale Annuelle n'a pas pu avoir lieu le 24 novembre 1952, et a été renvoyée.

Les membres du Club Nautique Suisse sont donc priés de bien vouloir assister aussi nombreux que possible à l'

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

le JEUDI 18 DECEMBRE à 8 h. 30

dans les locaux de la S.S.A. à Chatby. Celle-ci délibérera valablement quel que soit le nombre de membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture du Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale.
- 2) Admissions — Démissions.
- 3) Compte-rendu de l'Exercice 1951/52 - Examen et approbation des Comptes.
- 4) Elections du Comité, des Censeurs et des Délégués auprès des Fédérations d'Avion.
- 5) Divers.

LE COMITE.

CERCLE SUISSE D'ALEXANDRIE



FÊTE DE NOEL

DE L'

ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

le 23 DECEMBRE 1952 à 4 h. 30 précises

dans la Grande Salle

AU PROGRAMME:

Chants — Poésies — Rondes

Allocution de M. le Pasteur DuBois

« LES DEUX POUPEES »

féerie de Noël

LES TRAVAUX DE VACANCES DES ELEVES SERONT EXPOSES DANS LE JASS-STUBLI LE 23 DECEMBRE, DE MIDI A 18 H. 30. TOUS LES PARENTS DES ELEVES ET LEURS AMIS SONT CORDIALEMENT INVITES A VENIR VOIR CETTE PETITE EXPOSITION.

SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE



REVEILLON de la St. Sylvestre

Le Comité a le plaisir d'inviter les Membres de la S.S.A. et leurs amis au Réveillon de la St. Sylvestre qui aura lieu au Cercle mercredi 31 crt. Le dîner sera servi dès 9 h. 15 p.m.

ORCHESTRE DE DANSE — COTILLONS — SURPRISES

On est prié de s'inscrire auprès de M. R. LAMON c/o Herrling et Cie. — Tél. 22340, au plus tard jusqu'à lundi 29 décembre à 21 heures. Les frais de la soirée seront répartis entre les participants.

« Tenue en costume foncé. »

En Haute-Egypte (Louxor et Assouan)

du 2 au 7 janv. 1953

Cette excursion est organisée pour un groupe de nurses. Qui voudrait se joindre à elles, obtiendra tous renseignements utiles auprès du Pasteur Ch. DuBois, 15, Rue de la Poste, Alexandrie.

DISTINCTION

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que Monsieur Max SCHMIDHEINY, Ing. E. P. F., Président et Administrateur-Délégué de la Société Egyptienne de Ciment Portland Tourah, vient de se voir conférer la haute distinction de Docteur Honoris Causa de l'Université de Bâle.

Cette Université a tenu à rendre honneur à la haute contribution de M. Schmidheiny à l'expansion et au développement de la science mathématique dans le domaine pratique, entre autres par une nouvelle compilation des œuvres du grand mathématicien bâlois, Léonard Euler, travail gigantesque dont les difficultés d'ordre scientifique et pratique avaient toujours eu raison de ceux qui s'y étaient précédemment attaqués.

Figure marquante du monde des affaires et de la finance internationale, M. Schmidheiny ne nous était que peu connu en tant qu'homme de science dont les valeureuses activités viennent de recevoir une éclatante consécration. Aux nombreuses félicitations qui ont dû lui être adressées de toutes parts, nous sommes heureux d'y joindre les nôtres très sincères.

HYMENEE

Nous apprenons que M. JEAN LOUIS PAHUD qui a été membre de notre Légation en Egypte pendant 7 ans, s'est marié récemment à Madrid avec Mme LILLIANE KIOSSEIVANOV



M. Pahud est actuellement Conseiller de Légation de Suisse à Madrid.

Le Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient se réjouit de cette heureuse nouvelle et présente aux nouveaux époux ses félicitations et ses vœux les plus fidèlement amicaux.

AU CAIRE

LEGATION DE SUISSE LE CAIRE

Mme B. DE FISCHER

a le plaisir d'inviter les infirmières, nurses et demoiselles suisses travaillant au Caire, à prendre le thé autour de l'arbre de Noël, dans les salons de la Légation de Suisse (10, Rue Abdel Khalek Saroit Pacha).

le MERCREDI 17 DECEMBRE à 4 h. 30 p.m.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE BOCCE

Le Comité du Cercle organise à partir du

DIMANCHE 14 DECEMBRE 1952

(devant la Villa Pax) un championnat individuel de bocce doté de prix divers.

1. Les rencontres seront tirées au sort par le Jury (MM. C. Lubini, H. Rapp, F. Klausner, L. Schübiger) dès qu'il sera en possession de toutes les inscriptions à ce championnat individuel.

2. Le championnat individuel se déroulera d'après la formule de l'élimination directe. — Ce tirage désigne les joueurs appelés à jouer l'un contre l'autre. L'ordre des jeux sera affiché à l'avance au Cercle et engage les joueurs à se trouver sur place au moment prévu pour leur partie. En cas d'absence d'un joueur, son adversaire est considéré gagnant par forfait.

3. Les rencontres seront jouées chaque Dimanche après-midi à partir de 14 h. 30. En cas de prolongation du jeu vers le soir, les joueurs peuvent demander l'arrêt du jeu pour continuer la partie le Dimanche suivant à la lumière du jour.

LE COMITE.

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

MARDI 16 DECEMBRE à 4 h. p.m.

à la salle du CONNAUGHT - House, Rue Nauss Bey (côté No. 16 de la rue Antikhana) comme les années précédentes

FETE DE NOEL POUR NOS PROTEGES

Toute donation ou contribution pour les paquets de Noël ainsi que pour le Goûter de Fête sera reçue avec gratitude

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 14 DEC. 1952

MENU

Ravioli au Fromage

Rumpsteak Saignant à l'Anglaise

Pommes Carrées

Haricots Verts au Beurre

Salade Printanière

Tarte Feuilletée aux Pommes

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement.

Tél. 56785

EWART MEMORIAL HALL

SOCIETE DE MUSIQUE D'EGYPTE

Vendredi 12 Décembre - Mercredi 17 Décembre

Récitals de Piano donnés par

ADRIAN AESCHBACHER

LE PIANISTE SUISSE DE REPUTATION MONDIALE

QUILLES

Résultat de la rencontre amicale

LE CAIRE - ALEXANDRIE

du Samedi 6 décembre 1952

CONCOURS D'EQUIPES

1) ALEXANDRIE 1	1528 Points
Hintermann 242, Sigg 202, Frei 179, Hungerbühler et Müller Rob. 142, Vogel 140, Grand 133, Bless 119, Weidmann 118, Friedrich 111	
2) LE CAIRE 2	1390 Points
Boehsch 185, Baehler G. 160, Meier 140, Klausner et Marti 136, Favarger jun. 135, Frei 118, Zerr 104, Zublin 86, Kuoni 77.	
3) ALEXANDRIE 2	1387 Points
Tschanz 170, Wichser 160, Fiechter 159, Balzer 157, Knauer et Morgenthaler 153, Knoblauch 144, Wirth 136, Müller E. 130, Eiche Rog. 128.	
4) LE CAIRE 1	1139 Points
Vogel 169, Lambert jun. 132, Iff 131, Sigrist 130, Favarger sen. 119, Gurtner 113, Schott 108, Schott Mme. 92, Peier 91, Schindler 87.	
1) ALEXANDRIE	TOTAL 2895 POINTS
2) LE CAIRE	TOTAL 2469 POINTS
CONCOURS INDIVIDUEL	

1) HINTERMANN	Alexandrie	258
2) SIGG	>	220
3) FREI	>	212
4) BOEHSCH	Caire	205
5) VOGEL	>	190
6) TSCHANZ	Alexandrie	188
7) BAEHLER G.	Caire	184
8) HUNGERBUHLER	Alexandrie	182
9) WICHSER	>	178
10) FIECHTER	>	177
11) BALZER	>	173
12) MORGENTHALER	>	169
13) KNOBLAUCH	>	166
14) MEIER	Caire	158
15) WIRTH	Alexandrie	158
16) KLAUSER F. MULLER R.	Caire	158
17) EICHE Rog.	>	152
18) GRAND	>	151
19) VOGEL	>	150
20) MARTI	Caire	148
21) IFF	Caire	147

Suivent encore 18 joueurs.

POUR LES FETES



RACINE

Après le succès sans précédent, obtenu par les CARTES-PHOTOS ARTISTIQUES mises en vente l'an passé pour le Nouvel An, le

STUDIO SUISSE RACINE

PRESENTE UNE NOUVELLE SERIE DE 18 vues inédites.

La beauté des sujets, la qualité du papier et la présentation de ces Cartes leur vaudront, nous en sommes certains, un succès tout aussi grand.

Ces photos sont vendues aux prix suivants :

P.T. 7.- la pièce.
P.T. 60.- par dizaine et plus.
P.T. 3.- les 10 enveloppes appropriées.

S'adresser au

STUDIO SUISSE RACINE

17, Rue Talaat Harb Pacha (Ex Rue Stamboul)
vis-à-vis de la Banque Belge
Tél. 21715

SALLE DE CONCERTS DU LYCEE FRANÇAIS SOCIETE DE MUSIQUE D'EGYPTE

Dimanche 14 Décembre - Samedi 20 Décembre

Récitals de Piano donnés par

ADRIAN AESCHBACHER

LE PIANISTE SUISSE DE REPUTATION MONDIALE

"La Saison d'hiver en Suisse"

"Sport & Santé"

dans une station sympathique située au cœur des Alpes vaudoises

VILLARS-sur-OLLON

Altitude : 1300 - 1800 m.

A proximité de magnifiques champs de neige pour la pratique du ski, nos hôtels réputés vous attendent.



Dans un cadre familial, vous trouverez une maison accueillante:

HOTEL BELLEVUE

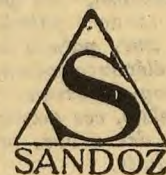
Confort - Repos - Patinoire - Ski

Demandez nos prospectus

Les produits pharmaceutiques

SANDOZ

sont en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient



SANDOZ S.A.

BALE, (SUISSE)

il ritrovo

(Cinéma Royal)

La pâtisserie de luxe

Spécialités: Fondue Neuchâteloise Ramequins - Crêpes au Gruyère, etc.

par le chef Suisse ALFRED

MISR-FLUVIALE

Association en participation

Bureaux Principaux:

ALEXANDRIE:
10, Rue Chérif Pacha
Tél. 29859, 29060.

CAIRE:
39, Rue Kasr El Nil
Tél. 54487, 54547

Agences:

MINIA
ASSIOUT
ASSOUAN
WADI-HALFA
PORT-TEWFIK
ISMAILIA
PORT-SAID

La Flotte comprend 140 unités fluviales des types les plus modernes

Caledonian Insurance Company,

HEAD OFFICE: ED INBURGH, SCOTLAND, FOUNDED 1805

All classes of insurance transacted

Alexandria Branch Office:

23, Bld. Saad Zaghloul. Telephone 27104 R.C.A. 21579

Cairo Agent:

M. Jacques Chiniara, 9, Rue Chérifin 1st floor

Rollin Bldg (opposite the Exchange), Telephone 76423

R. C. C. 68226

& Agences throughout the Near East

HERRLING & Co

FORMERLY

J. ROLO & Co.

12, & 16 Rue Sidi Metwalli. — Reg. Com. Alex. 31485 ALEXANDRIE

NEGOCIANTS ET EXPORTATEURS DE COTON EGYPTIEN

IMPORTATIONS & REPRESENTATIONS

Département Assurances:

HELVETIA Ltd., St-Gall Assurances Maritimes et Incendie

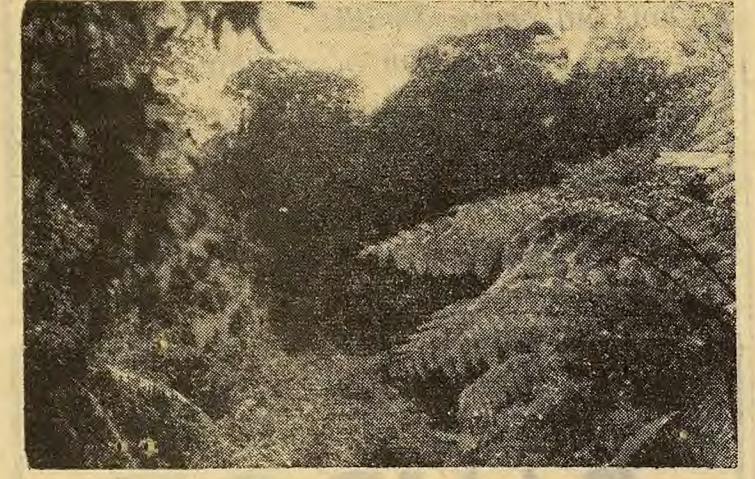
DJAKARTA ET SON HINTERLAND

(Voir Nos. 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49)

IV. - Au pied des volcans

Tandis que l'aube monte, les villages défilent. Leurs noms ont l'harmonie veloutée du paysage: Tjipyanong, Megamendoung, Tjipyanas. L'air devenu plus frais reste saturé d'humidité. Les lointains sont voilés de vapeur bleutée sur laquelle se détachent les bouquets de bambous, faisceaux de tiges ligneuses, dorées, luisantes, parfois délicatement striées de vert et qui forment des touffes géantes. S'insinuant à leur pointe elles y esquissent le commencement de volutes gracieuses qu'orne de distance en distance une paire de petites feuilles. Puis le paysage s'ouvre de nouveau sur les « savans » (rizières humides) jusqu'au col du Pantjak d'où s'étale le paysage vert du Pré-orient, les flans de vallées tout entières, dans les gradins d'un amphithéâtre grec. Sawahs immergés des premières semences, pléines jusqu'au bord, miroirs du ciel sur lesquels les « dignes des bassins » forment

transition du bleu nocturne au vert jaune le plus tendre des feuilles à peine écloses. Dans le jardin botanique de Tjibodas (1) nous retrouvons des arbres d'Australie, des Podocarpus, des Grevillea, des Hakeas, des Callistemon et ces arbustes en touffes d'herbe surmontant un tronc ligneux, les Xanthorrhoea. C'est à Tjibodas que les premiers Cinchonas (arbres dont l'écorce livre la chinine) furent cultivés. Le jardin est à 1500 m. et la température n'y dépasse jamais 21 d. à l'ombre. Nous continuons à monter sur les flancs du Gedeh à travers la magnifique forêt érigée en réservoir. Le long du sentier, les arbres sont étiquetés comme dans une collection botanique. Parmi les plus beaux il faut citer les fameux « Rasamalabs » (Altingias) dont les troncs gris et lisses ressemblent à des colonnes de marbre de deux à trois mètres de diamètre et ne commencent à se bifurquer qu'à 30 mètres au-dessus du sol. D'énormes masses de lichens filamenteux sont suspendus à leurs branches comme de longues barbes grises. Il y a aussi des chênes et des chatougniers qui développent, eux aussi, de longs troncs droits avant de se bifurquer. De magnifiques fougères arborescentes se penchent au-dessus des rochers et forment des sous-bois d'une fraîcheur merveilleuse. Parmi les épiphytes, les plus belles sont encore des fougères, ces Asplenium en « nid d'oiseaux » dont les feuilles atteignent près de 2 m. et forment sur les branches d'arbres des couronnes en forme d'entonnoirs dans lesquelles elles recueillent l'eau de pluie dont elles alimentent ainsi leurs propres racines. Dans son livre sur l'Insulinde, Hockel décrit ce phénomène, ainsi que celui des feuilles dont la pointe prolongée en gouttière leur permet de sécher rapidement après chaque averse, favorisant ainsi la transpiration et la perte en vapeur d'eau. A leur tour, ces fonctions permettent aux racines d'absorber une plus grande quantité d'eau et d'apporter ainsi aux feuilles des sels nutritifs. La forêt est peuplée de singes dont des tribus entières pratiquent des tours de voltige à 10 ou 50 m. au-dessus du sol. Au-dessus d'un escarpement, trois cascades magnifiques se transforment en poussière d'eau avant d'atteindre le fond d'un cirque tapissé de mousses et de fougères. L'insécurité de la région ne nous permet pas de



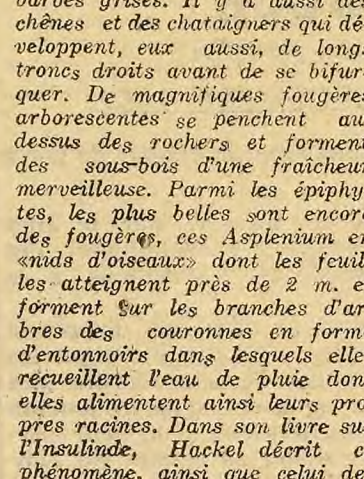
Dans le réservoir de Tjibodas

comme un treillisage de terre brune et que les buffles aquatiques, leurs pattes s'enfonçant dans la boue jusqu'au ventre, ont péniblement labourés sous l'eau; sawahs des jeunes pousses vertes, fraîchement transplantées par des mains de femmes et d'enfants et qui percent le niveau de l'eau argentée; sawahs vertes, lumineuses du riz en herbe; sawahs dorés, presque asséchés qui promettent la moisson, tandis que tout un système de ficelles actionnées par un gardien, fait danser des épousants destinés à éloigner les oiseaux. Puis un jour les femmes viendront faire la récolte. Soigneusement, avec respect et amour, les épis seront coupés les uns après les autres, afin de ne pas offenser la déesse qui les habite et que les peuples de l'Indonésie n'ont jamais cessé de révéler. Travail qui, depuis des temps immémoriaux, suivent leur rythme sacré, réglé autrefois par les chamans, prêtres ou mages, à travers lesquels les ancêtres manifestaient leur volonté et dont la position des étoiles marquait les étapes successives. La saison des semis correspond à l'apparition des pléiades au coucher; lorsque Orion a disparu de l'horizon le temps du repos du labour est venu. Ainsi le réglage de l'eau, le labour, la plantation et la récolte du riz donnent les premières lois au pays, telles qu'elles existent encore à Bali où elles ont atteint une perfection unique en son genre.

Autour des villages, il y a des manguiers tardifs (Mangifera coccinea) qui portent longtemps encore leur floraison mauve, recouvrant comme d'une voilette leur feuillage sombre; d'autres ont déjà produit des fruits ovales, dont chacun est suspendu par un long fil comme sur un arbre de Noël chargé d'étrennes.

L'orage de l'après-midi s'approche. Il est l'heure de rentrer les buffles aquatiques qui, sortant de la torpeur d'un bain d'eau boueuse, sont bouchonnés par les petits bergers préposés à leur charge. L'un d'eux sommeille encore, la tête appuyée sur les coudes, sur le dos de l'une de ces bêtes placides. S'étant étreint, il descend et arrache de grosses touffes d'herbes dont il frotte soigneusement le pelage noir mauve. Puis, satisfait de son oeuvre, il remonte sur la large crête immobile et y exécute une danse joyeuse. Le ciel se charge de nuages menaçants. Tel un héros unimaculaire de guerre, un nuage en forme de ceinture traverse les couches inférieures de l'atmosphère, sur l'arrière-plan immobile des grands stratus. Les arbres prennent des teintes livides, puis soudain la foudre tombe, déchirant l'atmosphère. Au loin des éclairs ne cessent de s'allumer en un rythme de plus en plus rapide, puis la pluie tombe dru, comme un rideau baissé soudain, en trombes d'eau qui vont gonfler des ruisseaux rougeâtres parmi une verdure plus brillante et plus luxurriante que jamais.

L'heure du coucher, le temps se rassérène. Derrière le cône du Salak le ciel prend des couleurs de flamme, de soufre et de cendres violettes. A chaque instant ces teintes se transforment, gagnant en harmonie de tons ce qu'elles perdent en variété et en éclat. Bientôt le rose prédomine, puis c'est le mauve et enfin la gamme des bleus violets, des bleus de cerise et des indigos profonds du crépuscule. Parfois, lorsque les rayons de la moisson interceptent les splendours du couchant, ce crépuscule est précédé par une récruescence de lumière diffuse où par une vibra-



Dans le jardin botanique de Tjibodas

silhouettes noires des arbres à pain ressemblant à celles des lauriers. Mais leurs feuilles ont une forme inconnue dans nos latitudes de même que leurs fruits énormes, d'un intense jaune vert, poussant à même le tronc avec une profusion incroyable. Dans les jardins, il y a des roses et des dahlias, des marguerites et des sauges. Des citrons et des pamplemousses géants y mûrissent aux arbres et des persillets chargés de courgettes et de concombres ne manquent dans aucun verger. Il faut voir ce paysage à l'aube, lorsque la lumière encore indirecte fait vibrer les teintes des fleurs comme des flammes colorées et que le tapis vert des rizières passe sans

poursuivre plus loin cette promenade enchantée. Si nous montions plus haut nous trouverions bientôt une végétation rabougrie. Puis il y aurait des rhododendrons, des vaccinium et toute une flore alpine aux couleurs lumineuses. Mais l'insécurité actuelle ne nous permet pas de poursuivre plus loin cette ascension enchantée. Le Gedeh gardera pour nous son mystère.

FIN
W. BLESER - BIRCHER.
El Saff (Haute-Egypte) février 1951.
(1) C. Schröter, le conservateur suisse de ce jardin, y fut assassiné par des terroristes en septembre 1950.

Tout d'abord nous devons faire remarquer la grande précision du jeu faite d'une discipline sévère. Rien n'est laissé au hasard. Seulement cette précision est telle que tout le jeu me paraît l'imitation d'un artiste plus sûr, Eddie Filus interprète à la manière de... d'où une retenue charmante mais qui, dénotant tout de même un manque de spontanéité chez lui. Sa nature nous paraît souple et belle; pourquoi dès lors ne pas dépasser et oublier ce qu'on lui a enseigné, pour mieux inventer, mieux dévoiler son âme en ses interprétations. Nous avons bien remarqué, de

EDDIE FILUS
(Salle du Conservatoire-Cyoles de trente deux sonates pour piano de Beethoven.)
Il n'est certainement pas facile de s'ériger en interprète des sonates de Beethoven. Il existe là une variété d'œuvres pianistiques qui nécessite une variété de jeu que peu de pianistes seraient en état de réaliser.
Eddie Filus avec tout le courage merveilleux que nous connaissons aux jeunes a affronté le péril en offrant sa contribution au cycle par l'exécution de trois sonates dont l'op. 10 No 2, l'op. 31 No 3 et l'op. 109.
On peut étonner et apprécier ce jeune pianiste aussi bien en tant que professeur de piano (et il en existe hélas sans nombre) qu'en tant que musicien cherchant au-delà de l'écriture l'esprit qui l'inspire.
Techniquement nous devons faire remarquer la grande précision du jeu faite d'une discipline sévère. Rien n'est laissé au hasard. Seulement cette précision est telle que tout le jeu me paraît l'imitation d'un artiste plus sûr, Eddie Filus interprète à la manière de... d'où une retenue charmante mais qui, dénotant tout de même un manque de spontanéité chez lui. Sa nature nous paraît souple et belle; pourquoi dès lors ne pas dépasser et oublier ce qu'on lui a enseigné, pour mieux inventer, mieux dévoiler son âme en ses interprétations. Nous avons bien remarqué, de

Préservez votre santé en buvant Les Eaux Oseuses Marquée N. SPATHIS La boisson saine et rafraîchissante par excellence

Modifications au tableau de la tarification d'Alexandrie

La Commission de la Tarification à Alexandrie a tenu sa réunion hebdomadaire, sous la présidence de M. Abbas Hilmy Guenena, sous-Gouverneur de la Ville, et a introduit de légères modifications au tableau des tarifs.

A partir de samedi la viande soudanaise est vendue aux prix suivants:
Veau soudanais avec os et gras: partie avant, 245 millièmes l'oke; partie arrière, 270 m/m.
Boeuf soudanais avec os et gras: partie avant, 185 millièmes l'oke; partie arrière, 205 m/m.
Mouton avec os et gras: partie avant, 235 millièmes l'oke; partie arrière, 260 m/m.

La Commission a également modifié légèrement la tarification des lentilles et des fèves. Elle a décidé de changer les cachets sur la chair du bétail abattu pour les annotations et distinctions entre jeune et âgé. De même que pour la viande baladi ou européenne ou libyenne seront employés les cachets de couleur rouge, pour la viande éthiopienne, et soudanaise de couleur violette, et pour la viande d'autres provenances, ceux de couleur verte.

POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE DU JEUDI 11 AU MERCREDI 17 DECEMBRE 1962

JEUDI
C'est souvent ainsi dans beaucoup d'affections: l'un donne tout sans compter, l'autre accepte... en comptant.
VENDREDI
L'homme doit être toujours vrai et toujours charitable, toujours croit et toujours aime.
SAMEDI
Le premier soupir de l'enfance est pour la liberté.
DIMANCHE
Si vous voulez que la jeunesse soit morale, ne négligez pas ses plaisirs et n'abandonnez pas au hasard le soin de les lui procurer.
LUNDI
Nous n'avons pas trop peu de temps, mais nous en perdons beaucoup.
MARDI
S'il fallait se désespérer des maux inséparables de la vie, mieux vaudrait n'être pas au monde.
MERCREDI
L'impatience est un grand obstacle au succès.

Le service de sauvetage du Club Alpin suisse

Le sauvetage en montagne est assumé par le C.A.S., unique organisation alpine en Suisse. Fondé en 1863, ce n'est que depuis 1903 que le C.A.S. entretient des stations de sauvetage; les premières à Zermatt et les deux autres dans le canton de Glaris. Aujourd'hui il en existe près de 30, réparties dans toute la région alpine et remarquablement équipées, auxquelles s'ajoutent quelques centaines de postes d'appel et de dépôts de matériel. Pour s'informer exactement du lieu de la plus proche station de sauvetage et du nom de son chef, le plus sûr moyen est de demander le service de renseignements des téléphones (No. 11). On obtiendra de la même manière, en s'adressant au C.A.S. L'association suisse des clubs de ski a facilité le service de sauvetage d'hiver en montagne par le dépôt, en altitude préalpine, de nombreuses luges canadiennes. Des sauveteurs professionnels se trouvent pendant toute la saison hivernale dans la région du Parsenn. En revanche, le service de sauvetage du C.A.S. est organisé sur la base du volontariat.

A l'origine, l'indemnisation de l'équipe incombait au rescapé ou à sa famille. L'expérience a toutefois démontré que si l'homme en danger de mort est prêt à offrir toute sa fortune, il se met volontiers à léser, dès qu'il se voit hors de danger. Maintes fois même, des équipes de sauveteurs n'ont été payées qu'en belles paroles. Il s'est donc avéré nécessaire que le C.A.S. assume la dite indemnisation, passée en quelque sorte au compte des profits et pertes. Quand ce sont les guides qui dirigent l'action de sauvetage, ils sont rémunérés au tarif des guides de montagne. Tous les participants à une telle action doivent être assurés, ce qui fait 11 fr. 50 par homme et par expédition. Une colonne de secours de 10 hommes, avant même d'être prête à partir, coûte donc déjà 115 fr. Ceci est lié à l'attention de tous ceux qui prétendent requérir une équipe nombreuse.

Cours de sauvetage alpin
La bonne volonté, un cœur charitable ne suffisent pas pour sauver un homme du péril en montagne. Les conditions indispensables sont de bonnes qualités d'alpiniste et la mise en oeuvre d'un matériel adéquat. Nos stations de sauvetage en montagne disposent d'un matériel et d'une valeur totale de plusieurs centaines de milliers de francs. Mais tout cela s'use et doit être peu à peu remplacé, modernisé en tenant compte aussi des expériences faites dans ce domaine à l'étranger.

DEFENSE ECONOMIQUE DU PAYS

(Suite de la page 1)
Le projet se distingue de la loi en vigueur en renonçant à donner au Conseil fédéral des pouvoirs spéciaux relativement aux mesures à prendre en cas de danger de guerre imminent. Il paraît préférable au Conseil fédéral qu'il puisse prendre en cas d'urgence, sans autorisation préalable, à titre provisoire, les mesures qui seraient de la compétence de l'Assemblée fédérale. Il s'agit avant tout des prescriptions sur la production, le mouvement et l'emploi, qui, en cas d'aggravation de la situation internationale, devraient être prises immédiatement sans attendre que le Parlement se soit réuni.

Pour les périodes troublées, le projet donne de nouvelles attributions au Conseil fédéral en vue de la protection des avoirs suisses et de la surveillance de l'importation et de l'exportation, le Conseil fédéral est déjà nanti de la plupart des pouvoirs que lui délègue le projet. En ce qui concerne les nouvelles mesures sur la production, le mouvement et l'emploi à la portée de ces mesures, les dispositions pénales de la loi en vigueur ne donnent pas entière satisfaction. Le projet prévoit un nouveau régime, l'adapte aux circonstances, et tient compte de l'entrée en vigueur du code pénal suisse. Les expériences de l'économie de guerre ont montré qu'en cas de contraventions, à côté des

peines proprement dites, les sanctions administratives (par exemple, le retrait d'autorisation) prennent une grande importance. Seule la description concrète des mesures donne au citoyen une protection juridique suffisante. Il est préférable d'énumérer les dispositions, même si elles ne sont pas pénales; il ne faut pas les camoufler derrière des formules vagues et générales. Les deux guerres mondiales et les événements récents ont démontré à l'évidence que la défense nationale économique revêt une importance toujours accrue. Ce fait mérite de retenir toute notre attention parce que notre pays, pauvre en matières premières, est dans une forte mesure tributaire de l'étranger pour ses importations et par conséquent très vulnérable face à l'accès à la mer. Au même titre que le renforcement de notre défense militaire, la défense nationale économique vient des lors s'ajouter aux tâches permanentes de la Confédération. On en trouve la confirmation dans le fait que la nouvelle loi doit constituer un statut juridique à l'organisation latente de l'économie de guerre, ainsi qu'au délégué à la défense nationale économique. En ce qui concerne la production nationale, la Confédération doit pouvoir dorénavant même en périodes normales, encourager les études, recherches et autres préparatifs ayant trait à l'utilisation des ressources naturelles du pays, à l'accroissement de la production indigène de marchandises d'importance vitale et à la fabrication de produits nouveaux ou succédanés indispensables. La Confédération pourra édicter, en périodes troubles, des dispositions sur la prise en charge de matières de remplacement indiquées si leur fabrication se justifie dans l'intérêt de la défense nationale économique. Dans le domaine de la constitution de réserves, les innovations du projet sont la garantie que les provisions de ménage répondant aux besoins normaux ne seront pas imputées sur les attributions en cas de limitation des livraisons et acquisitions, de même que l'autorisation octroyée au Conseil fédéral à l'effet de favoriser la constitution de réserves obligatoires, de soumettre au régime de permis l'importation de certaines marchandises et de subordonner la délivrance de ces permis à la condition que le requérant passe un contrat de stockage et en applique les clauses.

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E.
SERVICE RAPIDE DE LUXE
ALEXANDRIE - GENES - MARSEILLE - NAPLES
par le s.s. "EL MALEK FOUD"
Prochains départs:
Vendredi 12 Décembre etc., etc.
ALEXANDRIE - BEYROUTH
par le s.s. "EL MALEK FOUD"
Prochains départs:
Lundi 8 Décembre
Lundi 22 Décembre etc., etc.
ALEXANDRIE - NEW-YORK
(via BEYROUTH - NAPLES - GENES) et MARSEILLE
Prochains départs:
s/s « MOHAMED ALY EL KEBIR » 12 Janvier
s/s « KHEDIVE ISMAIL » 9 Février etc., etc. (R.O.A. 16708)

YUGOSLAVENSKA LINJSKA PLOVIDBA
YUGOSLAV LINE
Services maritimes, postaux et commerciaux.
Lignes régulières entre:
I'ADRIATIQUE
I'EGYPTE
le LEVANT
I'AFRIQUE DU NORD
I'EUROPE SEPTENTRIONALE
les ETATS UNIS D'AMERIQUE
I'ARGENTINE
Pour tous renseignements s'adresser à:
L. SAVON & Co. LTD.
2, Rue Toussoum B.P. 1684 - Tél. 27330 ALEXANDRIE
14, Rue El Forat B.P. 62 - Tél. 2934 PORT-SAID
R.C.A. 28060

CREDIT LYONNAIS

SOCIETE COMMERCIALE BELGO-EGYPTIENNE S.A.E.
ANCIENNE MAISON J. GHYSELEN
ALEXANDRIE, 5, Rue Chérif Pachà Privé 2250
B.P. 654 - Reg. Comm. Alex. 36 Direction 29151
Téléphones: Bureau 22525
Quais charbons 26165
Succursale au Caire: 18, Rue Adly Pachà - B.P. 127 - Tél. 59626 Reg. Comm. 930
CHARBONS, ENGRAIS CHIMIQUES, DEDOUANAGES, TRANSPORTS ET MATERIEL DECAUVILLE.
Agents Généraux des Usines suivantes:
LA BRUGEOISE ET NICAISE & DELOUVE:
Toutes Constructions Métallurgiques.
USINES EMILE HENRICOT:
Aciers Spéciaux pour toutes Industries.
USINES NESTOR MARTIN:
Toutes sortes d'appareils de chauffage au charbon, au gaz, à l'électricité.
UNION COMMERCIALE BELGE DE BOULONNERIE:
Boulons, rivets, écrous, tirefonds, crampons, accessoires de rails, etc...
DEMAG A.G. - Duisburg:
Matériel pour Usines Métallurgiques, Grues, Ponts roulants, Drapeaux, Compresseurs, Palans, etc...
SCHIESS - Dusseldorf:
Machines-outils, machines pour mines, etc.

BARCLAYS BANK
(DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)
LONDON OFFICES:
29, Gracechurch Street E.C. 3, Circus Place, London Wall, E. C. 2.
Oceanic House, 1, Cockspur Street, S.W. 1.
CAPITAL AUTHORISED £ 15,000,000
CAPITAL PAID UP £ 9,276,875
RESERVE FUND £ 7,200,000
C.R. Alexandria No. 92
OVER 600 BRANCHES
Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Libya, Union of South Africa, The Rhodesias, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South-West Africa, British West Africa, British Guiana, British West Indies, British Honduras, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta, New-York (Agency) and Hamburg.
HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.
ASSOCIATED BANKS:
BARCLAYS BANK (CANADA): Montreal, Toronto and Vancouver.
BARCLAYS BANK (FRANCE) LIMITED, Branches in France and Algeria.
The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.
AFFILIATED TO BARCLAYS BANK LIMITED.